

En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 683

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

HUMEUR

Sacrifices humains

Siècle de l'automobile, tribunal correctionnel de la Gruyère à Bulle (FR), vendredi 6 mai 1983. Comparaison d'un conducteur bullois de 35 ans.

Le 5 juin 1982 au soir, il y a un peu moins d'un an, cet automobiliste fauchait, au carrefour de la Viennoise à Bulle, un jeune motocycliste. Pas de doutes sur la responsabilité de l'accident: le dépassement effectué par cet automobiliste était «téméraire».

Circonstance aggravante: cet automobiliste circulait au volant d'une voiture sans plaque.

Circonstance aggravante: cet automobiliste était sous le coup d'un retrait de permis.

Circonstance aggravante: cet automobiliste avait été condamné à des peines d'arrêts dans le courant de 1981 pour conduite sans permis.

Circonstance aggravante: cet automobiliste avait été condamné en 1981 à une peine de trois mois de prison avec sursis pour ivresse au volant, notamment.

Verdict: trois mois de prison ferme et 800 francs d'amende.

Il a fallu amputer le jeune motocycliste d'une partie d'un bras.

La peine (cumulée) de prison sera purgée, les amendes payées, le permis de conduire récupéré. Et en avant pour un nouveau tour de piste.

Rappel. Parmi les 1188 morts de la route en 1982, 805 étaient des hommes, 310 des femmes et 73 des enfants. Parmi les 528 personnes tuées à l'intérieur des localités, 219 piétons; parmi les 660 personnes tuées hors des localités, 59 piétons. Progression constante du nombre de morts chez les conducteurs de cyclomoteurs: 146 en tout, soit 19 de plus qu'en 1981. Une certaine satisfaction chez les spécialistes: malgré une circulation routière en constante augmentation, la Suisse a failli enregistrer une nouvelle baisse brute du total des morts en 1982 comme en 1981; un seul accident a fait la différence: la collision, en septembre dernier, entre un car allemand et un train qui fit 39 morts à Pfäffikon. Pas de chance.

EN BREF

Le spécialiste de la chasse aux sorcières, Cincera, reste bien placé pour entrer cet automne au Conseil national. Il vient d'être élu président du parti radical du 10^e arrondissement de Zurich (Höngg/Wipkingen). Rien d'extraordinaire, en somme, puisqu'il était jusqu'ici vice-président. Néanmoins, c'est la confirmation qu'il a la confiance de ses amis politiques, ceux qui lui ont permis de monter du 14^e rang des non-élus de la liste radicale de Zurich Ville en 1971, au 3^e en 1975 et au 1^{er} en 1979.

* * *

«Libera Stampa», seul quotidien socialiste de langue romane en Suisse, vient de publier un très inté-

ressant numéro spécial à l'occasion du 1^{er} mai qui coïncide avec le 70^e anniversaire du journal (premier numéro le 13.6.1913). Documents à l'appui, un pan d'histoire restitué.

* * *

Transparence. Vendredi 6 mai: le «Tages-Anzeiger», de Zurich, consacre toute une page (59) à la SA du journal et à ses comptes de l'année passée. Le titre résume la situation: «Le «Tages-Anzeiger» a eu un exercice difficile mais pas un mauvais exercice.» Le jour suivant, la «Neue Zürcher Zeitung», de Zurich également comme son nom l'indique, consacre un tiers de page (21) aux comptes de l'exercice 1982. Titre résumant la situation: un résultat stable pour un marché plus diffi-

cile. Pour le «Tages-Anzeiger», le tirage stagne à 260 000 exemplaires. Il continue de progresser pour la «NZZ»: 133 780 en 1982.

* * *

Un coup d'œil au «Bulletin mensuel» de la Banque nationale d'avril 1983 et tout spécialement aux pages (27 et 28) recensant les émissions publiques d'emprunts étrangers en Suisse (omissions réservées) cette année. Soit une liste de 31 emprunts destinés à des entreprises de 10 pays et à 2 organisations internationales, pour une valeur d'émission de 2673 millions de francs. En tête des bénéficiaires: le Japon (13 emprunts émis pour 1179 millions de francs); loin derrière le Canada (4 emprunts).

ÇA BARDE

Services rendus

«La Suisse», ça barde. Tous publics. Le «bingo» et sa poignée de billets de banque. Et les commémorations en tous genres, pourvu qu'elles puissent faire l'objet d'un compte rendu illustré dans le journal.

On fête en général le 10^e, le 20^e ou le 25^e, le 50^e voire le 75^e, le 100^e anniversaire d'une entreprise ou d'un événement. Pour J.-Cl. Nicole, l'éditeur de «La Suisse», ces intervalles sont trop longs. Alors on a fêté les 85 ans du quotidien. Une double page dans l'édition du 4 mai, essentiellement photographique et, pour les malchanceux qui n'avaient pas été saisis par l'objectif, une liste des noms des invités présents avec leur grade professionnel, grosses têtes de la politique, de l'administration, de l'économie et de la presse. Tous ces invités avaient pu lire sur le bristol les conviant à la fête que des photos seraient prises... Tu me mets en valeur, je te rends la pareille. Et de la gauche à la droite, on a trinqué avec le sourire à la santé du journal. Il est vrai que les élections municipales sont passées.